

Conseil d'établissement de l'école de Pervenches-Montfalcon
Procès-verbal de la séance du 29 septembre 2010
de 17h15 à 19h00

Salle des maîtres au rez-de-chaussée

<i>Présidente</i>	Madame Marianne Jenni
<i>Secrétariat</i>	Madame Delphine Filliettaz
<i>Membres permanents</i>	
<i>Représentants des parents</i>	Madame Sonja Décaillet, APEPM Madame Antonietta Gervasoni, APEPM Monsieur Didier Lauret, APEPM Madame Angeline Torche, APEPM
<i>Représentantes des enseignants</i>	Madame Rima Hajjar Scherly Madame Claudine Romer Charles, Madame Valérie Noël Madame Francine Gysi
<i>Représentants de la commune de Carouge</i>	Monsieur Candido Almeida (RBS) Monsieur François Berthoud, responsable du service des affaires sociales
<i>Membres invités permanents</i>	Monsieur Fabien Klunge, responsable du GIAP pour 5 écoles de Carouge Madame Lysiane Kamber, infirmière scolaire
<i>Excusés</i>	Madame Antonietta Gervasoni, APEPM Monsieur François Berthoud, responsable du service des affaires sociales

Ordre du jour

- **Projet d'établissement**
- **Journée de la mobilité du 24 septembre 2010**
- **Fête de l'Escalade**
- **Fête du 100ème anniversaire de l'école des Pervenches**
- **Entraînements sant »é »scalade**
- **Rénovation de l'école des Pervenches**
- **Diffusion des informations aux parents**
- **Divers et propositions individuelles**

La séance débute à 17h20, Marianne Jenni remercie l'assemblée et annonce l'ordre du jour ainsi que l'absence de Mme Gervasoni.

1. Projet d'établissement

Le projet d'établissement suit son cours, et devrait être évalué à la fin de l'année scolaire.

L'objectif « bien vivre et apprendre ensemble » se poursuit dans le cadre du conseil d'école.

Pour cette année scolaire, il a été décidé de prévoir 8 conseils d'école avec chaque fois un délégué par classe. (21 délégués de 4 à 12 ans)

Mme Jenni profite du COET pour remercier la mairie de Carouge de la mise en place de l'horloge fixée sur le mur de l'école dans le préau et explique les avantages de cette dernière. C'est l'exemple d'une action concrète du conseil d'école.

Mme Jenni rappelle l'importance pour les élèves de pouvoir s'exprimer librement lors de ces conseils. Cela étant, il est parfois difficile d'être délégué pour certains élèves, car il faut savoir garder une distance par rapport à son propre avis et ne pas rentrer dans la sphère trop « personnelle ».

De plus, un travail pour faire vivre le règlement d'école se poursuit dans les classes.

L'objectif « apprendre à apprendre », quant à lui, se développe tout au long de l'année, en commençant par la semaine « memorython » du 27 septembre au 1er octobre. Elle a pour but de sensibiliser les élèves aux points suivants :

- Il est possible de développer des stratégies pour mieux apprendre à apprendre.
- Il existe plusieurs stratégies différentes pour mémoriser,
- Tout au long de l'année, les élèves de l'établissement vont travailler comment « apprendre à apprendre ».
- La mémoire est capitale dans la vie quotidienne.

Tous les enseignants ont participé à la semaine du « memorython », y compris les MS (maîtres spécialistes) et les ECSP (maîtres d'appui).

Les activités « apprendre à apprendre » seront poursuivies tout au long de l'année, régulièrement en classe et dans le cadre des TTM (devoirs), c'est pourquoi, une réflexion en parallèle avec les enseignants concernant les TTM et leur contenu se poursuit. Des TTM différents seront proposés dans les classes répondant aux objectifs suivants :

- Aider les élèves à être plus autonomes dans leur travail personnel
- Consolider les apprentissages des élèves
- Entretenir le lien famille-école

Le troisième objectif visant à **mieux exploiter la multiculturalité des élèves et de leur famille au profit des apprentissages scolaires** a été travaillé lors de l'action de la « semaine des contes » qui a eu lieu l'année dernière au mois de février. Le travail se poursuivra dans les classes, cette année, par des actions plus ponctuelles.

3. Journée de la mobilité 24 septembre 2010

Mme Hajjar Scherly rappelle que des plans ont été affichés dans les couloirs de l'école avec « le parcours » et les photos des patrouilleuses. Certains grands ont fait le parcours à pied ensemble autour de l'école. Durant l'après-midi du 24 septembre, a eu lieu, à 15h15, une remise de surprises aux patrouilleuses que les élèves avaient préalablement préparées, soit des médailles en papier plastifiées et des bricolages. Mme Hajjar Scherly explique que les patrouilleuses font partie intégrante de la vie scolaire, aussi bien pour les petits que pour les grands.

Les patrouilleuses ont été très touchées d'être reconnues et d'appartenir à la vie de l'école.

Les enfants ont reçu un goûter à 16h00 offert en collaboration avec l'APEPM. Les parents ont aussi été accueillis autour d'un goûter par l'APEPM. Dès 16h30, il y a eu la présentation de la mairie de Carouge concernant la future zone 30km autour de l'école des Pervenches, en présence de M. Marc Nobs, Maire de Carouge, de Mme Christine Massot, urbaniste et des mandataires du projet.

Les parents ont eu l'occasion de consulter les plans, de poser des questions et de faire des suggestions d'aménagements.

Malgré 150 inscriptions, seule une vingtaine de parents était présente.

3. Fête de l'Escalade

La fête de l'Escalade se déroulera le vendredi 10 décembre 2010. Un chaudron a d'ores et déjà été réservé pour l'occasion et M. Almeida aidera les enseignants à préparer la soupe.

Un légume déjà épluché sera demandé aux élèves. Dès 11h00, parents et enfants pourront déguster la soupe dans le préau, munis de leur propre bol et cuillère.

A 11h30, les enfants seront sous la responsabilité des parents et du parascolaire.

4. Fête du 100ème de l'école des Pervenches

Le budget de la fête du 100ème a été validé mais pas encore voté par la commune de Carouge. Le vote s'effectuera au mois de novembre prochain.

Dans cette attente, des prises de contacts ont été effectuées auprès de traiteurs, musiciens etc.

La commission du 100ème se réunira environ 1 fois par mois, voire plus à l'approche de la fête et selon les besoins.

Mme Jenni fait part de la séance qu'elle a eue avec la mairie de Carouge en date du 28 septembre 2010. La commune va financer une plaquette commémorative, d'environ 60 pages dont 2/3 de pages historiques et 1/3 de souvenirs. Une troisième partie de 2-3 pages pour l'APEPM est envisagée. Cette plaquette sera distribuée à tous les élèves actuels ainsi qu'aux anciens enseignants. (quantité +/- 1200 pces)

Une séance de préparation pour la fête du 100ème, réunissant parents et enseignants, se déroulera le lundi 4 octobre 2010 à 18h00, à l'école des Pervenches.

5. Entraînements de Sant »é »scalade

Cette année, les entraînements de Sant »é »scalade sont repris par l'APEPM car les enseignants de l'école se sont retirés de cette activité. 8 entraînements se feront tous les vendredis, sous la responsabilité de l'association de parents et de l'association Sant »é »scalade

M. Lauret précise que les enseignants sont les bienvenus lors de ces entraînements.

6. Rénovation de l'école des Pervenches

La rénovation de l'école est repoussée à 2014.

En attendant, la mairie envisage des rafraîchissements intermédiaires des corridors de l'école. La peinture devrait être effectuée en premier au rez-de-chaussée. M. Krahenbuhl souhaiterait que ces travaux débutent pendant les vacances d'octobre (raison de sécurité), mais ils risquent bien d'être repoussés à plus tard. (printemps 2011). A suivre.

7. Opération goûters sains

Mme Kamber, infirmière de l'établissement explique qu'une « **opération goûters sains** » sera organisée à l'école des Pervenches. En effet, le SSJ a constaté lors des contrôles annuels, une augmentation des caries ainsi que des problèmes de poids pour de nombreux élèves.

Afin de faire prendre conscience aux élèves de l'importance de l'alimentation, Mme Kamber ainsi qu'une diététicienne du SSJ feront de la prévention auprès de tous les élèves dans les classes.

En parallèle, au mois de novembre, les enfants recevront tous les matins une pomme.

Une participation financière de 4Chf sera demandée aux parents afin de couvrir les frais.

Les pommes seront fournies par les maraîchers de Genève avec l'aide de la commune.

En parlant de santé, lors des soirées de parents, il y a eu de nombreuses questions concernant le brossage des dents après le restaurant scolaire. M. Klunge explique que faute de temps et de lavabos adéquats, les enfants ne se brossent pas les dents après le repas. Cela dit, si un enfant veut prendre sa brosse à dent et se laver les dents après le repas pris au parascolaire, peut le faire sans autre.

8. Informations aux parents

La transmission d'informations culturelles à l'école des Pervenches, ne se fait pas toujours de manière optimale. Il y a un manque de visibilité les panneaux d'affichage se trouvant dans l'école uniquement.

Pour remédier à ce problème, Mme Jenni va demander à la mairie de Carouge de faire installer un panneau à l'extérieur du bâtiment afin que les informations importantes soient accessibles à tous les parents.

9. Sécurité et propreté des accès et du préau de l'école des Pervenches

Force est de constater que malheureusement, il y a des problèmes de propreté aux alentours de l'école. En effet, côté rampe du bâtiment (entrée des enseignants), M. Almeida retrouve tous les jours des déchets renversés, des mégots de cigarettes etc.

Les enseignantes ont parfois un sentiment d'insécurité le soir. Une demande auprès de la mairie de Carouge va être faite pour envisager l'installation d'un portail afin de clôturer cette rampe et ainsi éviter les dégradations.

Pour le préau couvert, des parents se sont plaints car un problème d'urine est récurrent. Mme Jenni va voir avec la mairie quelles solutions peuvent être envisagées.

La demande d'un filet de protection pour la place de jeux est encore en attente. Mme Jenni reprendra contact avec la mairie à ce sujet.

10. Divers et communications

- Mme Jenni explique la demande du département concernant la parution d'un mémento pour chaque établissement et profite du COET pour le distribuer aux membres en relecture.

Une fois les corrections effectuées, ledit mémento sera imprimé et distribué à chaque élève de l'établissement.

- M. Lauret rappelle les problèmes de sécurité autour de l'école, voitures garées sur le trottoir etc.

Mme Jenni s'engage à écrire à la mairie de Carouge pour que les îlotiers fassent le nécessaire.

- **Mme Jenni remercie les membres et clôture l'assemblée à 18h50.**

Le prochain conseil est fixé pour le mercredi 9 février 2011 à 17h15.